

ses maux sont médiocres, des talens médiocres & qui ne supposent que du bon sens, suffiront pour y faire d'excellens Magistrats. À mesure que vous laisserez prendre au contraire plus de force à l'avarice & à l'ambition, l'administration deviendra plus difficile. Dans la situation où se trouvent la plupart des peuples de l'Europe, la Providence nous prodigueroit inutilement des Lycurgues. Au milieu des passions insensées & des intérêts mobiles & capricieux qui nous gouvernent, comment la politique pourroit-elle se prescrire quelque règle certaine? Nos vices opposent par-tout des obstacles supérieurs à nos talens.

---

#### CHAPITRE IV.

*Caractère des Loix nécessaires pour réprimer & régler l'ambition dans les citoyens.*

JE ne suis pas au bout de mes réflexions, poursuit notre Philosophe; & quoique les Loix que je vous ai proposées jusqu'ici, soient nécessaires à l'établif-

sement du bon ordre, je crois qu'elles ne seroient point capables de le conserver, si le Législateur négligeoit de régler l'ambition des simples citoyens. Je l'ai déjà dit, les vices de ceux qui gouvernent ne manquent jamais de se communiquer à ceux qui sont gouvernés; mais n'est-il pas également prouvé que les vices de ces derniers corrompent toujours le Gouvernement & les Magistrats?

On fait trop peu d'attention aux intérêts de cette multitude qu'on appelle la populace. Ces citoyens qui sont toujours prêts à oublier qu'ils sont hommes, au lieu de les avilir chaque jour davantage, il faudroit leur apprendre à connoître leur dignité. Plus on les humiliera, plus la vanité des grands & des riches sera insensée & oppressive: de-là ces guerres d'esclaves, ces révoltes de paysans & ces émeutes d'ouvriers qui ont souvent mis la République en danger. Quand le Législateur parle à la multitude, pourquoi prend-il toujours le ton d'un despote menaçant? Que n'a-t-il quelquefois la douceur d'un père indulgent? Il est barbare de punir le peuple de la



stupidité à laquelle on la condamné. Le sentiment de la crainte n'est pas le seul que la nature nous ait donné pour nous rendre disciplinables ; pourquoi donc la politique n'emploie-t-elle que celui-là ? Si elle y est forcée , c'est une preuve que les Loix sont extrêmement vicieuses , & il faut se hâter de les corriger. Puisque les derniers citoyens ont des devoirs bas & pénibles à remplir , ennoblissez leur état , en récompensant ceux qui s'acquittent de leurs devoirs d'une manière supérieure. Tentez tout d'abord pour les retirer de cette misère qui les abrutit. La mendicité déshonore & affoiblit un Gouvernement. Les aumônes des riches ne réparent pas le mal ; & si vous ne voulez pas que les vices des riches profitent des vices des pauvres , proscrivez la pauvreté.

Que les citoyens regardent les Magistratures comme la plus haute récompense du mérite , & qu'ils soient sûrs de les obtenir en se distinguant par leurs vertus & leurs talens. Si les Loix sont parvenues à établir cette manière de penser , vous avez excité une émulation générale , vous aurez de

grands Magistrats , & les citoyens qui aspirent aux honneurs de la République , empêcheront que ceux qui y sont parvenus ne se négligent ou ne s'égarent. Solon ne consultoit pas cette règle quand il vouloit qu'on recueillît une certaine mesure d'huile ou de froment pour s'élever aux Magistratures ; c'étoit , si je ne me trompe , un assez mauvais moyen de corriger les Athéniens de leurs vices , que de rendre les richesses plus nécessaires que les vertus & les talens , pour parvenir aux honneurs de la République. Qu'en résulta-t-il ? D'abord la tyrannie de Pisistrate , qui se servit du mécontentement des pauvres pour opprimer les riches , & dans la suite l'insolence de la multitude , qui voulant posséder toute l'autorité sans pouvoir exercer les Magistratures , jeta Athènes dans la plus monstrueuse anarchie. Je ne vois qu'un pays au monde , ajouta notre Philosophe d'un ton moitié railleur , moitié sérieux , où tout se vend , s'achete , se brocante , où toutes les dignités , toutes les charges sont tarifées , & où l'on n'est cependant jamais embarrassé de trouver à



point nommé des hommes très-excellens pour toutes les parties de l'administration.

Je voudrois favoir comment se fait ce miracle ; mais ce que je fais très-bien , c'est que chez quelques peuples où les Loix ordonnent de tout donner au mérite , tout va cependant aussi mal que si l'argent y décidoit de toutes les distinctions. Sans doute qu'à force d'artifice , de fraudes , de mensonges & de bassesses , des intrigans y obtiennent les dignités que les riches achètent ailleurs. Je conclus delà , Milord , qu'il ne suffit point de ne pas vendre les Magistratures , il faut empêcher que l'intrigue ne s'en empare. Qui de vos compatriotes ou des miens ont pris à cet égard les mesures les plus sages ? En Angleterre tout sert à faire au Roi des flatteurs & des partisans ; c'est lui seul qui donne , ôte , redonne & confère à son gré toutes les dignités. En Suede , au contraire , il faut songer à mériter la faveur de la Nation avant que de plaire au Roi ; & s'il est plus difficile de tromper le public qu'un Prince qui souvent ne voit rien & quelquefois est intéressé à mal faire , vous

conviendrez

conviendrez que devant avoir beaucoup moins d'intrigans que vous , le mérite est plus sûr d'être récompensé en Suede , qu'en Angleterre.

L'intrigue ressemble à l'hydre de la Fable , coupez une tête , il en renaît une autre. Toujours variée dans sa conduite , toujours nouvelle , toujours infatigable , toujours invisible , quoique toujours présente , elle trompe la vigilance des Magistrats ou se sert de leur pouvoir , & élude la force des Loix en feignant de les respecter. Combien de mesures n'a pas prises une République célèbre pour empêcher que l'intrigue ne disposât de sa première Magistrature ? De l'avenue qui y conduit , les Loix , si je puis parler ainsi , ont fait un labyrinthe tortueux , dans l'espérance que les intrigans s'y perdroient ; mais ils ont su se faire un fil qui les conduit avec sûreté. En ce cas j'aurois beaucoup mieux la méthode des Suisses , qui tirent au sort leurs Bailliages : le sort est quelquefois juste , mais des intrigans ne le sont jamais.

Si le Législateur veut épier l'intrigue dans toutes ses manœuvres , &

L



242 DE LA LÉGISLATION, I  
opposer une Loi à chacune de ses ruses, je l'avertis que jamais entreprise ne fut plus insensée. Il faut remonter à la source du mal ; donnez des mœurs à vos citoyens qui sont corrompus. Quoiqu'en disent aujourd'hui nos grands philosophes, tout dépend des mœurs ; & plus on approfondit les opérations de la politique, plus on est convaincu de cette vérité. S'il s'est formé des partis dans la République, travaillez à détruire ce qui les divise ; tachez de les concilier, avant que de leur ordonner d'être justes les uns à l'égard des autres. *Chapeau, Bonnet, Wig, Thorys*, chacun préférera le plus médiocre personnage de son parti au plus grand homme qui lui est opposé. Je voudrois que les Loix, après avoir établi quelques distinctions pour récompenser le mérite dans les simples citoyens, ordonnassent que sans ces récompenses de la vie privée, on ne pût aspirer aux emplois publics. Par-là il n'y aura point de jour où l'on ne songe à se faire des titres pour se rendre digne des Magistratures. On contractera l'habitude d'aimer le bien, & de respecter le mérite. Les

OU PRINCIPES DES LOIX. *Liv. II.* 243  
esprits en peu de tems seront accoutumés à un certain ordre, & s'il peut paroître ridicule de demander une Magistrature sans prouver qu'on l'a méritée, il paroitra insensé de l'accorder. Ce seroit encore une assez bonne Loi que celle qui ordonneroit de solliciter ouvertement les honneurs auxquelles on aspire. Je ne crains rien tant que ces ambitieux honteux, qui, sous le masque de la modestie & de la modération, semblent se tenir à l'écart, tandis qu'ils remplissent la République de leurs intrigues. Toutes leurs démarches sont tortueuses & ténébreuses ; & qui agit ainsi dans le secret pour tromper & séduire, emploie sans scrupule la fraude, l'artifice, le mensonge & la calomnie.

Sous prétexte d'écarter les cabales du peuple & de faire de meilleurs choses, ne permettez jamais aux Magistrats de nommer aux Magistratures vacantes. Vous ouvririez la porte à un grand abus pour en prévenir un petit. Les Magistrats ne manqueroient pas de favoriser leurs parens & leurs amis. Au lieu de songer au bien général, ils s'occuperoient du bien



particulier de leurs Magistratures ; & sous la protection de cette Aristocratie naissante , vous verriez bientôt se former des familles privilégiées , qui abuseroient de l'autorité. Si le peuple n'est pas corrompu au point de vendre ses suffrages au plus offrant & dernier enchérisseur , je préfère ses choix à ceux des Magistrats. Le peuple peut se tromper , mais ce n'est point une raison pour le priver d'un droit qui lui appartient , & sans lequel il tomberoit dans la servitude. S'il a des erreurs , il faut l'éclairer en l'intéressant à la chose publique , & prendre des précautions pour qu'il ne puisse pas persévérer dans ses fautes. Que la Loi ne permette donc pas d'opiner secrètement par la voie du scrutin. Vous savez , Milord , combien cette méthode introduisit d'abus & de corruption dans les Comices des Romains. Cicéron s'en plaint amèrement. Chaque citoyen abusa du mystère qui le déroboit aux reproches , pour commettre les plus hautes injustices. Peu d'hommes , en effet , savent rougir à leurs propres yeux de leurs faiblesses ; on écrit sans pudeur ce qu'on ne prononceroit pas sans être

déconcerté. Si le scrutin paroît nécessaire dans quelques Etats , concluez-en que la vérité & la probité ne peuvent s'y montrer impunément ; dites que la vertu y est timide , & par conséquent sans force ; dites que la main de la tyrannie commence à s'appesantir sur toutes les têtes , & que bientôt rien ne pourra lui résister.

Vous voyez , reprit notre Philosophe , après s'être tu un moment , que je fais tous mes efforts pour substituer l'émulation à l'ambition. C'est dans la vue d'encourager & de favoriser la vertu embellie par les talens , que je voudrois proscrire par mes Loix mille usages connus en Europe , & dont elle n'a pas l'esprit de connoître le danger. Je l'avouerais ; je suis choqué des distinctions héréditaires , quand je vois qu'un grand homme n'est souvent que le père d'un sot. Si vous me le permettiez , je mettrois tout le monde à sa place ; mais puisque nous sommes convenus que c'est une entreprise impossible , il n'est question que d'examiner par quels moyens on peut se rapprocher de l'égalité naturelle , & ne la blesser que légèrement , en laissant



pendant subsister ces distinctions dont la vanité est si jalouse.

Je ne veux pas qu'un bourgeois de la cité de Londres soit l'égal du premier Pair d'Angleterre ; à Dieu ne plaise : j'ordonnerai à chacun de payer un tribut de respect aux personnes que la fortune & le préjugé élèvent au-dessus de lui. Laissez-moi faire, j'établirai à cet égard une étiquette sévère & rigoureuse ; mais en imposant des obligations aux petits, j'espère que vous voudrez bien me permettre de ne pas affranchir les Grands de tout devoir. Que ceux-ci soient aussi hauts qu'ils le voudront, pourvu que les autres ne soient pas obligés d'être vils & bas. Je vous laisse le maître d'établir toutes les distances & toutes les préférences que vous voudrez, pourvu qu'il n'en résulte, ni la tyrannie, ni la servitude, & que les droits les plus incontestables de l'humanité soient respectés.

Par exemple, Milord, les Gentilshommes forment en Suede le premier corps de l'Etat, & sont supérieurs aux Ecclésiastiques, aux Bourgeois & aux Payfans ; & je voudrois qu'en confer-

vant tous les privilèges & toutes les prérogatives qui ne donnent que de la considération, nous ne fissions que partager avec les autres Ordres les droits qui donnent de l'autorité. Il me semble qu'il ne résultera pas de grands inconvéniens de l'inégalité de rang & de distinction entre les citoyens, si tout se réduit à des formalités de politesse & d'égards entre les particuliers. Quelque peu importantes, quelque vaines cependant que soient les prérogatives que le Législateur est obligé d'accorder aux différens Ordres d'une République ; je voudrois qu'il se défât de la vanité, la plus frivole & la plus constante des passions. En jouissant de distinctions purement honorifiques, on les regardera comme un titre, pour avoir une autorité réelle ; les sophismes paroîtront autant de démonstrations. Ce sont les respects inutiles rendus à l'ancienneté ou à l'illustration des races, qui ont donné à la noblesse l'ambition de se rendre puissante. D'abord elle réussira à s'attribuer quelques dignités ou quelques Magistratures particulières, & si on ne s'oppose à ses entreprises, le



Gouvernement le plus libre, inclinera vers l'Aristocratie.

Je suis d'autant plus attaché à ce partage égal de l'autorité entre les différens Ordres de l'Etat, & j'exige de la part du Législateur une exactitude d'autant plus scrupuleuse à ce sujet, que ses fautes les plus légères, ont suffi pour ruiner la liberté de plusieurs Nations qui avoient, comme nous, des diètes ou des assemblées générales. Si la noblesse de Dannemarck, pour vous en donner un exemple, n'avoit pas joui de plusieurs privilèges particuliers à son Ordre, tels que de posséder les charges les plus importantes & d'entrer dans le Sénat; jamais sa vanité, son orgueil & son ambition ne l'auroient portée à ces excès qui firent conjurer sa perte. Si les autres Ordres avoient été assez puissans pour résister à la noblesse, jamais ils n'auroient regardé l'établissement d'une Monarchie arbitraire, comme la seule ressource contre les vexations d'une Aristocratie injuste. La même cause, sous le règne de Charles XI, a déjà produit les mêmes effets en Suede; & pour prévenir une seconde révolution

dont les suites seroient, selon les apparences, plus longues & plus funestes que les maux de la première, je souhaite, de tout mon cœur, que nos Ecclésiastiques, nos Bourgeois & nos Payfans, aussi sages que les Plébeyens de Rome, pensent que la Patrie leur appartenant autant qu'à la noblesse, ils y doivent jouir des mêmes droits. Je desire que pour affermir l'égalité que nous prétendons tous aimer, & sans laquelle il n'y a point de liberté véritable, ils osent tous aspirer aux mêmes dignités. Si mes camarades les Gentilshommes blâment le vœu que je fais, je dirai qu'ils décelent leur ambition; je dirai que leur chagrin ou leur inquiétude est une preuve que mes alarmes sont justes, & qu'il est tems de donner des bornes à notre ambition. Je fais ici le rôle que Valérius Publicola faisoit à Rome; les Patriciens de son tems l'accusèrent de trahir leur cause, & la postérité jugea qu'il avoit défendu leur fortune en les empêchant d'en abuser.

J'ai dit qu'il falloit opposer des Loix agraires à l'avarice, pour l'empêcher d'envahir toutes les richesses; j'ajoute